

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 19888 Numéro SIREN : 822 346 433 Nom ou dénomination : 75-MUSIC
--

Ce dépôt a été enregistré le 30/08/2023 sous le numéro de dépôt 106549

75-MUSIC
Société par actions simplifiée au capital de 2.500 euros
Siège social : 42 rue du Faubourg Poissonnière – 75010 Paris
RCS PARIS 822 346 433

EXTRAITS DU PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 JUIN 2023

CINQUIEME DECISION

L'Associé Unique prend acte de la démission de Monsieur Emmanuel GUIRAUD de son mandat de Président à compter du 1^{er} août 2023 et dispense ce dernier de tout préavis.

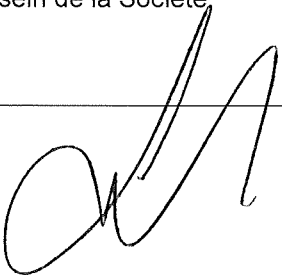
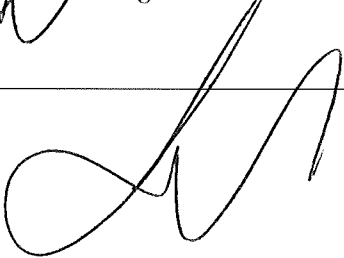
L'Associé Unique donne à Monsieur Emmanuel GUIRAUD quitus pour sa gestion.

SIXIEME DECISION

L'Associé Unique, connaissance prise des Statuts et en conséquence de la démission de Monsieur Emmanuel GUIRAUD de son mandat de Président de la Société, décide de nommer à compter du 1^{er} août 2023 en qualité de nouveau Président pour une durée indéterminée :

- **DYNAMO**, société civile au capital de 1.000 € dont le siège social est situé 42 rue du Faubourg Poissonnière 75010 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 922 443 098 RCS Paris,

La société DYNAMO a d'ores et déjà fait savoir qu'elle acceptait les fonctions de Président de la Société qui lui seraient confiées et qu'elle n'est frappée par aucune mesure, ni disposition susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.

Monsieur Emmanuel GUIRAUD (1) Associé Unique	
Pour la société DYNAMO (2) Monsieur Emmanuel GUIRAUD	
(1) Signature accompagnée de la mention « <i>Bon pour démission des fonctions de Président</i> »	
(2) Signature accompagnée de la mention « <i>Bon pour acceptation des fonctions de Président</i> »	